

CONSEIL MUNICIPAL



REUNION LE LUNDI 23 SEPTEMBRE 2019

**à 20 H 30 à la Mairie de Hostens
dans la Salle du Conseil Municipal**

ORDRE DU JOUR

- Adoption du procès verbal du précédent Conseil Municipal
- Délibération relative à une demande d'aides auprès du Conseil Départemental de la Gironde (DETR), de la Fondation du Patrimoine Aquitaine (Mission BERN 2019) et du Conseil Régional concernant les travaux de rénovation pour la création d'un centre culturel
- Délibération concernant le débat d'orientation du projet d'aménagement et de développement durable en application de l'article L.153-12 du Code de l'Urbanisme
- Délibération concernant la modification du périmètre du SAGE « LEYRE, Cours d'eau côtiers et milieux associés » au profit du SAGE « Vallée de la Garonne »
- Délibération concernant la réactualisation du prix des repas de la cantine d'Hostens (annule et remplace celle du 3 décembre 2018)
- Délibération relative à l'instauration du compte épargne temps
- Délibération relative à la tarification de l'ALSH périscolaire (APS)
- Délibération relative à la signature d'une convention pour la fourniture de repas à la commune de LE TUZAN année 2019/2020
- Délibération concernant le renouvellement des photocopieurs de la Mairie et de l'Ecole
- Délibération relative à la souscription d'une garantie auprès de M.M.A. afin d'assurer les bénévoles de la bibliothèque
- Délibérations modificatives (eau et commune)
- Questions et informations diverses

Le Maire,

Jean-Louis DARTAILH

